

Mutations de l'environnement, mutations des organisations, mutations de la GRH ?



Appel à communications AGRH 2021

Qu'ils soient délibérés ou subis, brutaux ou progressifs, les changements rythment la vie des organisations. La conduite des changements fait partie des missions des responsables des ressources humaines et nourrit de nombreux travaux scientifiques. Les connaissances académiques et les savoir-faire instrumentaux sont bien définis. Les « mutations », en revanche, mouvements plus profonds, plus diffus, inscrits dans la durée et qui s'imposent aux organisations sans qu'elles en aient toujours conscience, sont plus difficiles à cerner.

Les mutations industrielles, technologiques, économiques, sociales interpellent en effet la GRH comme champ de pratiques et comme champ de recherche : évolution du rapport au travail et de la relation d'emploi (individualisation et flexibilisation, contrat tacite de type transactionnel,...) ; évolution des formes d'organisation (horizontale, agile, libérée,...) et des modes de travail (collaboratif, nomade, autonome,...) ; évolution des relations professionnelles et des formes de conflictualité (formalisation des règles du dialogue social, « grève froide et drôle de négociation »...) ; évolution des technologies et de leurs usages (automatisation, digital, *big data*, intelligence artificielle,...). La crise sanitaire, économique et sociale actuelle vient se greffer à ces mutations, en produisant sur celles-ci des effets tantôt accélérateurs ou amplificateurs, tantôt inhibiteurs. Alors même que la GRH est plus nécessaire que jamais, elle semble en perte de repères.

- De quoi parle-t-on quand on évoque les « mutations » ?
- La recherche peut-elle produire des éclairages utiles à la compréhension des réalités organisationnelles ?
- Quelle place et quel(s) rôles tient alors la GRH dans ces mutations ?
- Quelles pratiques de GRH en temps de crise ? Quel rôle de la fonction RH entre anticipation, adaptation et innovation ?
- La crise sanitaire de la COVID accélère-t-elle les mutations, notamment en favorisant des nouvelles pratiques de travail ou en redéfinissant les frontières entre travail et hors-travail ?
- Dans quelle mesure la GRH joue-t-elle un rôle actif pour comprendre, anticiper et/ou accompagner ces mutations ?
- Dans quelle mesure en subit-elle elle-même les effets ?
- Quel arbitrage privilégier entre des mesures court-termistes de réduction des coûts directs et des investissements à plus long terme dans le développement des compétences et capacités des salariés ?

- Face à l'ampleur des mutations et de leurs enjeux sociaux et sociétaux, la GRH peut-elle devenir une GRH « soutenable » en plus d'être une GRH « stratégique » ?

Sur ces questions, il semble important de multiplier les regards et les points de vue (l'individu, l'organisation, le territoire...) pour à la fois comprendre les mutations, appréhender les pratiques et processus à l'œuvre et saisir les enjeux à venir pour la GRH. On pourra également identifier les facteurs de diversité ou de contingence de ces mutations et de leurs effets : les contextes culturels ou institutionnels, les types d'organisations (marchandes/non marchandes, industrie/service, nature de l'actionnariat, taille...), ou encore les sources de segmentation (selon les générations, les métiers, le genre, le statut, etc.).

Au-delà de cette thématique, toutes les contributions témoignant de recherches contemporaines en GRH seront également les bienvenues. Par ailleurs, les contributions en langue anglaise sont tout à fait envisageables.

Le Congrès AGRH 2021 sera un lieu de travail et de réflexion prospective entre la communauté scientifique en gestion des ressources humaines et les praticiens du monde des organisations et des entreprises, notamment dans le cadre des symposiums.

Sept prix seront remis à l'occasion du 32^{ème} congrès de l'AGRH Paris 2021 : prix de la meilleure communication, prix de la meilleure communication « jeune chercheur », prix du meilleur cas de GRH et de l'innovation pédagogique, prix du meilleur évaluateur et prix de la meilleure communication atelier doctoral. Les deux prix des thèses, AGRH-FNEGE et AGRH-Didier Retour, seront également remis lors de ce congrès.

Une sélection des meilleures communications sera publiée dans la revue @grh.

Tracks et symposiums

Les propositions de communication se feront dans le cadre du thème de l'AGRH et s'intégreront dans le cadre d'ateliers classiques ou de tracks. Les tracks sont des sessions thématiques de l'AGRH d'une demi-journée à une journée.

Il est également possible de proposer des projets de symposiums. Les symposiums visent à développer les échanges avec le monde socio-économique. Ce format consiste aussi à favoriser des sessions dédiées à une thématique commune à travers la proposition concertée de plusieurs communications articulées autour d'un sujet novateur, important, émergent ou d'actualité.

Déroulement du congrès de Paris

Le congrès aura lieu à Paris du 13 au 15 octobre 2021

Les travaux se dérouleront le 13 octobre dans les locaux de l'ESCP à Montparnasse et les 14 et 15 octobre dans les locaux de l'IAE-Paris. L'Assemblée Générale de l'AGRH et la soirée de gala se tiendront en Sorbonne le 14 octobre.

Calendrier des soumissions :

- 25 avril 2021 : date limite de dépôt des **communications (sur la plateforme <https://agrh2021.sciencesconf.org/>)**
- 15 juin 2021 : retour des évaluations aux auteurs
- 1er septembre 2021 : date limite de dépôt des communications définitives avec les modifications demandées
- 30 juin 2021 : date limite de dépôt des projets de **symposiums (envoi à l'adresse agrh2021@univ-paris1.fr)**
- 15 septembre 2021 : date limite de propositions de communication à un **atelier doctoral (envoi à l'adresse ateliersdoctorauxagrh2021@gmail.com)**

Les communications respecteront les normes de présentation détaillées sur le site du congrès

Comité d'organisation : Jean-François AMADIEU (UP1), Paula BERDUGO (IAE), Clotilde CORON (IAE), Géraldine GALINDO (ESCP), Emmanuelle GARBE (IAE), Raphaël HAGET (IAE), Emilie HENNEQUIN (UP1), Emmanuelle LEON (ESCP), Maral MURATBEKOVA-TOURON (ESCP), Valérie NEVEU (UP1), Florent NOEL (IAE), Nathalie RAULET-CROSET (IAE), Alexandra ROY (UP1), Sarah SAINT-MICHEL (UP1), Géraldine SCHMIDT (IAE)

Comité scientifique : Charles Henri BESSEYRE DES HORTS (Président), Jean-François AMADIEU, Laïla BENRAISS, Chafik BENTALEB, Franck BRILLET, Marc BONNET, Françoise CHEVALIER, Nathalie COMMEIRAS, Clotilde CORON, Éric DAVOINE, Géraldine GALINDO, Emmanuelle GARBE, Amaury GRIMAND, Emilie HENNEQUIN, Olivier HERRBACH, Annabelle HULIN, Jacques IGALENS, Emmanuel KAMDEM, Patrice LAROCHE, Emmanuelle LEON, Pierre LOUART, Astrid MULLENBACH, Maral MURATBEKOVA-TOURON, Valérie NEVEU, Florent NOEL, Florence NOGUERA, Ewan OIRY, Jean-Marie PERETTI, François PICHAULT, Jean-Michel PLANE, Sébastien POINT, Gwénaëlle POILPOT-ROCABOY, Patrice ROUSSEL, Nathalie RAULET-CROSET, Alexandra ROY, Sarah SAINT-MICHEL, Géraldine SCHMIDT, Aline SCOUARNEC, Bruno SIRE, Maurice THEVENET, Georges TREPO, Odile UZAN, Marc VALAX, Séverine VENTOLINI, Yanat ZAHIR.

- **Contact :** agr2021@univ-paris1.fr
- Pour plus d'informations : <https://agr2021.sciencesconf.org>

